

Commune	Catégorie de la servitude	Servitude	Texte	Générateur	Acte	Gestionnaire
AUTHEZAT	A2	Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-3 à L 152-6	Réseau d'irrigation de l'ASA de la Couze Chambon	Arrêté préfectoral du 02/04/1979	ASA de la Couze-Chambon
	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés compris à l'intérieur d'un site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Authezat : Eglise Notre-Dame	ARRETE CLASSEMENT MH DU 04/07/1980	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
		Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés compris à l'intérieur d'un site patrimonial remarquable		MH inscrit de la commune de La Sauvetat : Anciennes fortifications	ARRETE INSCRIPTION MH DU 13/07/1926	
		Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m		MH inscrit de la commune de Authezat : Eglise Notre-Dame	ARRETE INSCRIPTION MH DU 04/07/1980	
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
	EL03	Servitudes de marchepied sur le domaine public fluvial	CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6	Marchepied - Domaine public fluvial (Allier et Dore)	application directe du code de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
		Servitudes de halage sur le domaine public fluvial		Halage - Domaine public fluvial (Allier et Dore)		
	I3	Servitudes instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux liés aux canalisations de transport de gaz	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L 555-31 et R555-30 et 31	Canalisation de transport de gaz	ARRETE PREFECTORAL DU 05/05/2017	Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		
Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts		CODE DE L ENERGIE - article L 323-10		LIAISON 225kv N0 1 ENVAL-ISSOIRE		
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de AUTHEZAT_LA SAUVETAT	application directe du CGCT	commune de AUTHEZAT	
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Val d'Allier Clermontois	Arrêté préfectoral du 04/11/2013	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	
AYDAT	A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'assainissement	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2	Zone de pose de Canalisations d'assainissement - canalisation d'assainissement Aydat	Arrêté préfectoral du 08/07/2011	commune de AYDAT
	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Aydat : Croix (cimetière de Fohet)	ARRETE CLASSEMENT MH DU 12/12/1910	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
				MH classé de la commune de Aydat : Croix (place publique De Fohet)	ARRETE CLASSEMENT MH DU 12/12/1910	
				MH classé de la commune de Aydat : Eglise Saint-Sidoine	ARRETE CLASSEMENT MH DU 04/08/1970	
				MH inscrit de la commune de Aydat : Fontaine-calvaire	ARRETE INSCRIPTION MH DU 26/11/1990	
AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie	site classé de la chaîne des Puys	Décret du 26/09/2000	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes	

AYDAT		Protection des sites inscrits	Législative) : articles L341-1 à L341-22	site inscrit : Chaîne des Puys	Arrêté ministériel du 01/02/1972	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
				site inscrit : Lac d'Aydat et ses rives	Arrêté préfectoral du 20/12/1945	
	AS1	Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement des eaux potables et des eaux minérales	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321- 13 - eaux minérales : articles L1322-3 à L1322-13	Périmètre de Protection rapprochée - FORAGE DE ROUILLAS-BAS	Arrêté préfectoral du 03/11/2015	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE- RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme - 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND
				Périmètre de Protection rapprochée - GALERIE DE ROUILLAS-BAS		
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		
Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 Kilovolts		RES. LIAISON 63kV NO 1 ENVAL - MONTAIGUT LE BLANC - SUPER-BESSE		Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne	
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de AYDAT Cimetière de PONTEIX Cimetière de ROUILLAT BAS Cimetière du FOHET	application directe du CGCT	commune de AYDAT	
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Veyre	Arrêté préfectoral du 22/12/2008	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	
BUSSEOL	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Busséol : Château-fort	ARRETE INSCRIPTION MH DU 17/07/1926	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225kV NO 1 ISSOIRE-LIGNAT		Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS	ENEDIS	
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIAISON 63kV NO 1 LIGNAT-MARTRES DE VEYRE	DUP du 18/07/1989	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de BUSSEOL	application directe du CGCT	commune de BUSSEOL	
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d assainissement	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2		conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	SIA DE LA VALLEE DE L'AUZON	
			commune de CHANONAT			
	Servitude attachée aux canalisations publiques d eau potable		SIVOM DE ISSOIRE			

CHANONAT	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Chanonat : Ancien prieuré des Templiers	ARRETE CLASSEMENT MH DU 07/08/1926	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
				MH classé de la commune de Chanonat : Jardins Château de la Bâtisse	ARRETE CLASSEMENT MH DU 17/07/1997	
				MH classé de la commune de La Roche-Blanche : Oppidum de Gergovie	ARRETE CLASSEMENT MH DU 09/11/2018	
				MH inscrit de la commune de Chanonat : Ancienne commanderie de Malte	ARRETE INSCRIPTION MH DU 19/10/1965	
				MH inscrit de la commune de Chanonat : Château de Varvasse et jardins	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/11/1995	
				MH inscrit de la commune de Chanonat : Croix de chemin route de la Roche-Blanche	ARRETE INSCRIPTION MH DU 17/07/1926	
				MH inscrit de la commune de Chanonat : Eglise	ARRETE INSCRIPTION MH DU 27/10/1986	
				MH inscrit de la commune de la Roche Blanche: Petit Camp de César de la bataille de Gergovie	ARRETE INSCRIPTION MH DU 27/01/2015 - ARRETE PPM du 27/01/2015	
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
				site classé du parc du chateau de la Batisse	Arrêté préfectoral du 08/06/1950	
Protection des sites inscrits		site inscrit : Village de Chanonat et abords		Arrêté préfectoral du 30/08/1977	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE	
AC4	Site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L631-1 et suivants (en vertu de l'article 112 de la loi n°2016-925, les ZPPAUP et AVAP deviennent SPR)	AVAP SAINT-SATURNIN	Délibération Municipale du 30/06/2017	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE	
I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS	
	Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225kv NO 1 ENVAL-ISSOIRE	Arrêté de DUP du 16/03/1940	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne	
	Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS	
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de CHANONAT Cimetière de JUSSAT	application directe du CGCT	commune de CHANONAT	
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Auzon	Arrêté préfectoral du 09/05/2007	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	
A2	Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-3 à L 152-6	Réseau d'irrigation de l'ASA de la Couze Chambon	Arrêté préfectoral du 02/04/1979	ASA de la Couze-Chambon	

CORENT	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes	
	AC4	Site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L631-1 et suivants (en vertu de l'article 112 de la loi n°2016-925, les ZPPAUP et AVAP deviennent SPR)	AVAP de La Sauvetat	Délibération du conseil communautaire de Mond'Averne Communauté du 24/10/2019	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE	
	EL03	Servitudes de marchepied sur le domaine public fluvial	CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6			application directe du code de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
		Servitudes de halage sur le domaine public fluvial					
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux		ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS			
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de CORENT	application directe du CGCT	commune de CORENT	
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Val d'Allier Clermontois	Arrêté préfectoral du 04/11/2013	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme		
COURNOLS	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Cournols : Allée couverte de la grotte	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1889	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE	
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé des gorges de la Monne	Décret du 08/08/1979	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes	
		Protection des sites inscrits		site inscrit : Hameau de Randol	Arrêté préfectoral du 30/11/1979	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE	
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux		ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS			
Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 Kilovolts	RES. LIAISON 63kV NO 1 ENVAL - MONTAIGUT LE BLANC - SUPER-BESSE	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne					
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de COURNOLS	application directe du CGCT	commune de COURNOLS		
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de La Roche-Blanche : Oppidum de Gergovie	ARRETE CLASSEMENT MH DU 09/11/2018	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE		
			MH inscrit de la commune de La Roche-Blanche : Eglise de Gergovie	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/05/1996			
			MH inscrit de la commune de la Roche-Blanche: Petit Camp de César de la bataille de Gergovie	ARRETE INSCRIPTION MH DU 27/01/2015 - ARRETE PPM du 27/01/2015			

LA ROCHE-BLANCHE	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
	AS1	Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement des eaux potables et des eaux minérales	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321-13 - eaux minérales : articles L1322-3 à L1322-13	Périmètre de Protection rapprochée - LE PRAT 2 - LES CHIENS_164	Arrêté préfectoral du 30/04/2007	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE- RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme - 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND
				Périmètre de Protection rapprochée - LE PRAT 3 - FONTMORT_165		
		Périmètre de Protection éloignée - LE PRAT 1_166				
		Périmètre de Protection éloignée - CAPTAGE LE PRAT 2 - LES CHIENS_2				
	EL11	Servitudes relatives aux interdiction d accès devant les propriétés limitrophes des autoroutes		Autoroute A75		
	I3	Servitudes instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux liés aux canalisations de transport de gaz	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L 555-31 et R555-30 et 31	Canalisation de transport de gaz	ARRETE PREFECTORAL N°17-00730 DU 05/05/2017	Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de GERGOVIE	application directe du CGCT	commune de LA ROCHE-BLANCHE
Cimetière de LA ROCHE-BLANCHE						
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Auzon	Arrêté préfectoral du 09/05/2007	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	
			PPRNPI Agglomération Clermontoise	Arrêté préfectoral du 08/07/2016		
LA ROCHE-NOIRE	A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d assainissement	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2		conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	SIA DE LA VALLEE DE L'AUZON
						Servitude attachée aux canalisations publiques d eau potable
	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Le Cendre : Oppidum de Gondole	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/05/2009	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
	AS1	Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle	Périmètre de Protection rapprochée -	Arrêté préfectoral du 27/05/2009	AGENCE REGIONALE DE SANTE
	EL03	Servitudes de marchepied sur le domaine public fluvial	CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6		Application directe du code de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
		Servitudes de halage sur le domaine public fluvial				
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		

	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de LA ROCHE-NOIRE	application directe du CGCT	commune de LA ROCHE-NOIRE
	PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRCB Roche Noire	Arrêté préfectoral du 22/12/2008	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
				PPRI Val d'Allier Clermontois	Arrêté préfectoral du 04/11/2013	
LA SAUVETAT	A2	Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-3 à L 152-6	Réseau d'irrigation de l'ASA de la Couze Chambon	Arrêté préfectoral du 02/04/1979	ASA de la Couze-Chambon
	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés compris à l'intérieur d'un site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Authezat : Eglise Notre-Dame	ARRETE CLASSEMENT MH DU 04/07/1980	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
				MH inscrit de la commune de La Sauvetat : Anciennes fortifications	ARRETE INSCRIPTION MH DU 13/07/1926	
				MH inscrit de la commune de Authezat : Eglise Notre-Dame	ARRETE INSCRIPTION MH DU 04/07/1980	
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
	AC2	Protection des sites inscrits	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site inscrit : Sauvetat quartier des forts	Arrêté préfectoral du 18/05/1955	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AC4	Site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L631-1 et suivants (en vertu de l'article 112 de la loi n°2016-925, les ZPPAUP et AVAP deviennent SPR)	AVAP de La Sauvetat	Délibération du conseil communautaire de Mond'Averne Communauté du 24/10/2019	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	EL11	Servitudes relatives aux interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes	CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE : article L122-2	Autoroute A75	application directe du code de la voirie routière et du code de la route	Direction Interdépartementale des routes Massif Central
	I3	Servitudes instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux liés aux canalisations de transport de gaz	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L 555-31 et R555-30 et 31	Canalisation de transport de gaz	ARRETE PREFECTORAL N°17-00730 DU 05/05/2017	Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts		CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225KV NO 1 ENVAL-ISSOIRE	Arrêté de DUP du 16/03/1940	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne	
Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'branchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS	
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de AUTHEZAT_LA SAUVETAT	application directe du CGCT	commune de AUTHEZAT	
LAPS	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Laps : Château des Quaires	ARRETE CLASSEMENT MH DU 23/04/1932	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
				MH inscrit de la commune de Laps : Château de Montfleury	ARRETE INSCRIPTION MH DU 06/12/1977	
	AS1	Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement des eaux potables et des eaux minérales	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321-13 - eaux minérales : articles L1322-3 à L1322-13	Périmètre de Protection rapprochée - PUY DE MONTMOL	Arrêté préfectoral du 21/03/2014	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme - 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND
		Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS		ENEDIS

	I4	Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225kv NO 1 ISSOIRE-LIGNAT	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		ENEDIS
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de LAPS	application directe du CGCT	commune de LAPS
LE CREST	A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d assainissement	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2		conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	SIA DE LA VALLEE DE L'AUZON
	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Orcet : Croix 16e en pierre route de Clermont	ARRETE CLASSEMENT MH DU 16/06/1907	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Chanonat : Château de Varvasse et jardins	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/11/1995	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AC1	Périmètre de protection modifié des monuments historiques inscrits et classés	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Le Crest : Eglise Notre-Dame de l'Assomption	ARRETE CLASSEMENT MH DU 07/02/1907	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AC1	Périmètre de protection modifié des monuments historiques inscrits et classés	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Le Crest : Maison des moines	ARRETE INSCRIPTION MH DU 13/10/2004	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AC1	Périmètre de protection modifié des monuments historiques inscrits et classés	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Le Crest : Remparts de l'ancien château	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/11/1926	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AC1	Périmètre de protection modifié des monuments historiques inscrits et classés	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Le Crest : Tour de l'Horloge	ARRETE INSCRIPTION MH DU 08/02/1926	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergogje, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
	EL11	Servitudes relatives aux interdiction d accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes	CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE : article L122-2	Autoroute A75	application directe du code de la voirie routière et du code de la route	Direction Interdépartementale des routes Massif Central
	I3	Servitudes instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux liés aux canalisations de transport de gaz	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L 555- 31 et R555-30 et 31	Canalisation de transport de gaz	ARRETE PREFECTORAL N°17- 00735 DU 05/05/2017	Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225kv NO 1 ENVAL-ISSOIRE	Arrêté de DUP du 16/03/1940	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
			Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de LE CREST	application directe du CGCT	commune de LE CREST
	PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Auzon	Arrêté préfectoral du 09/05/2007	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme

LES MARTRES-DE-VEYRE	A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau potable	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2		conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	SIVOM DE L'ALBARET
	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Le Cendre : Oppidum de Gondole	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/05/2009	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
	AS1	Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement des eaux potables et des eaux minérales	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321- 13 - eaux minérales : articles L1322-3 à L1322-13	Périmètre de Protection rapprochée - PUIITS DU CENDRE 7	Arrêté préfectoral du 27/05/2009	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme - 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND
	AS1	Périmètre de Protection éloigné des points de prélèvement des eaux potables et des eaux minérale		Périmètre de Protection éloignée - PUIITS DU CENDRE 7		
	ELO3	Servitudes de marchepied sur le domaine public fluvial	CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6		application directe du code de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
		Servitudes de halage sur le domaine public fluvial				
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIAISON 63kV NO 1 LIGNAT-MARTRES DE VEYRE	DUP du 18/07/1989	
		LIAISON 63kV NO 2 LIGNAT-MARTRES DE VEYRE	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux			
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de LES MARTRES-DE-VEYRE	application directe du CGCT	commune de LES MARTRES-DE-VEYRE
	PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Val d'Allier Clermontois	Arrêté préfectoral du 04/11/2013	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
PPRI Veyre				Arrêté préfectoral du 22/12/2008		
T1	Zones de servitudes relatives aux chemins de fer	CODE DES TRANSPORTS - article L2231-1 et suivants - Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer	ligne 790000 de St-Germain-des-Fossés à Nîmes	application directe du texte de loi et du code des transports	SNCF - Direction immobilière territoriale Sud est	
MANGLIEU	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Manglieu : Abbaye Saint-Sébastien	ARRETE CLASSEMENT MH DU 01/01/1840	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
				MH inscrit de la commune de Manglieu : Abbaye Saint-SEbastien	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/07/1963	
				MH inscrit de la commune de Manglieu : Ancienne Eglise Notre-Dame	ARRETE INSCRIPTION MH DU 30/11/1965	
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS						

	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de MANGLIEU	application directe du CGCT	commune de MANGLIEU
MIREFLEURS	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Mirefleurs : Maison Domat	ARRETE INSCRIPTION MH DU 07/11/2000	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	EL03	Servitudes de marchepied sur le domaine public fluvial	CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6		application directe du code de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
		Servitudes de halage sur le domaine public fluvial				
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIAISON 63kV NO 1 LIGNAT-MARTRES DE VEYRE	DUP du 18/07/1989	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de BUSSEOL	application directe du CGCT	commune de BUSSEOL	
			Cimetière de MIREFLEURS (ancien)		commune de MIREFLEURS	
			Cimetière de MIREFLEURS (nouveau)			
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Val d'Allier Clermontois	Arrêté préfectoral du 04/11/2013	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	
OLLOIX	A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau potable	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2		conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	commune de OLLOIX
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé des gorges de la Monne	Décret du 08/08/1979	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 Kilovolts		RES. LIAISON 63kV NO 1 ENVAL - MONTAIGUT LE BLANC - SUPER-BESSE		
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de OLLOIX (ancien)	application directe du CGCT	commune de OLLOIX	
			Cimetière de OLLOIX (nouveau)			
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Orcet : Croix 16e en pierre route de Clermont	ARRETE CLASSEMENT MH DU 16/06/1907	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE	
			MH inscrit de la commune de Le Cendre : Oppidum de Gondole	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/05/2009		
			MH inscrit de la commune de Orcet : Eglise	ARRETE INSCRIPTION MH DU 24/05/1996		

ORCET	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergogie, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de ORCET	application directe du CGCT	commune de ORCET
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Auzon	Arrêté préfectoral du 09/05/2007	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	
PIGNOLS	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Laps : Château de Montfleury	ARRETE INSCRIPTION MH DU 06/12/1977	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
				MH inscrit de la commune de Pignols : Eglise Sainte-Magdeleine	ARRETE INSCRIPTION MH DU 28/10/1993	
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225kV NO 1 ISSOIRE-LIGNAT		Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		ENEDIS
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de PIGNOLS	application directe du CGCT	commune de PIGNOLS	
SAINT-AMANT-TALLENDE	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés compris à l'intérieur d'un site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Saint-Saturnin : Suite de six colombiers	ARRETE INSCRIPTION MH DU 17/01/1978	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
				MH inscrit de la commune de Saint-Amant-Tallende : Château de Muroil	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/06/1999	
				MH inscrit de la commune de Saint-Amant-Tallende : Couvent des Récollets	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/08/1974	
				MH inscrit de la commune de Saint-Amant-Tallende : Maison 15e rue des Boucheries	ARRETE INSCRIPTION MH DU 18/08/1988	
				MH inscrit de la commune de Saint-Amant-Tallende : Pont sur la Monne	ARRETE INSCRIPTION MH DU 21/06/1999	
	AC2	Protection des sites inscrits	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site inscrit : Saint Amant Tallende la Monne	Arrêté préfectoral du 09/08/1944	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
AC4	Site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L631-1 et suivants (en vertu de l'article 112 de la loi n°2016-925, les ZPPAUP et AVAP deviennent SPR)	AVAP SAINT-SATURNIN	Délibération Municipale du 30/06/2017	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE	
		Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré		CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS		

	I4	Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de SAINT-AMANT-TALLENDE	application directe du CGCT	commune de SAINT-AMANT-TALLENDE
	PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Veyre	Arrêté préfectoral du 22/12/2008	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER	A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau potable	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2		conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	SIVOM DE L'ALBARET
	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Saint-Georges-sur-Allier : Eglise Saint-Georges	ARRETE CLASSEMENT MH DU 12/07/1886	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
				MH inscrit de la commune de Saint-Georges-sur-Allier : Château de Fontanay :	ARRETE INSCRIPTION MH DU 25/10/2007	
				MH inscrit de la commune de Saint-Georges-sur-Allier : Eglise Saint-Georges	ARRETE INSCRIPTION MH DU 19/01/1926	
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225kv NO 1 ISSOIRE-LIGNAT		Arrêté de DUP du 20/09/1991
				LIAISON 225kv NO 1 LIGNAT-RULHAT		
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
				LIAISON 63kv NO 1 COURPIERE-LIGNAT	Arrêté de DUP du 03/05/1993	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
				LIAISON 63kv NO 1 LIGNAT-MARTRES DE VEYRE	DUP du 18/07/1989	
LIAISON 63kv NO 1 LIGNAT-MEZEL				Arrêté de DUP du 12/08/1988		
Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIAISON 63kv NO 2 LIGNAT-MARTRES DE VEYRE	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux			
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER	application directe du CGCT	commune de SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER	
EL03	Servitudes de marchepied sur le domaine public fluvial	CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6		application directe du code de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	
	Servitudes de halage sur le domaine public fluvial					

SAINT-MAURICE	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de SAINT-MAURICE	application directe du CGCT	commune de SAINT-MAURICE
	PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Val d'Allier Clermontois	Arrêté préfectoral du 04/11/2013	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
SAINT-SANDOUX	A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau potable	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2		conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	SIAEP DU SIOULET
	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Saint-Sandoux : Château de Travers et jardins	ARRETE INSCRIPTION MH DU 29/12/2004	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de SAINT-SANDOUX	application directe du CGCT	commune de SAINT-SANDOUX	
SAINT-SATURNIN	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés compris à l'intérieur d'un site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Saint-Saturnin : Suite de six colombiers	ARRETE INSCRIPTION MH DU 17/01/1978	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
		Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m		MH inscrit de la commune de Saint-Sandoux : Château de Travers et jardins	ARRETE INSCRIPTION MH DU 29/12/2004	
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de SAINT-SATURNIN	Arrêté préfectoral du 15/01/1938	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
				site classé des gorges de la Monne	Décret du 08/08/1979	
		Protection des sites inscrits		site inscrit : Château de Saint Saturnin voie publique Eglise et cimetière	Arrêté préfectoral du 19/12/1936	
	AC4	Site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L631-1 et suivants (en vertu de l'article 112 de la loi n°2016-925, les ZPPAUP et AVAP deviennent SPR)	AVAP SAINT-SATURNIN	Délibération Municipale du 30/06/2017	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AS1	Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement des eaux potables et des eaux minérales	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321-13 - eaux minérales : articles L1322-3 à L1322-13	Périmètre de Protection rapprochée - MEGE_207	Arrêté préfectoral du 08/07/1993	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE- RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme - 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND
	Périmètre de Protection rapprochée - FRANCON_208					
	Périmètre de Protection éloignée - CAPTAGE MEGE					
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts						
Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES	Cimetière de CHADRAT	application directe du CGCT	commune de SAINT-SATURNIN	

		Servitude autour des cimetières	TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de SAINT-SATURNIN	application directe du CGCT	Commune de SAINT-SATURNIN
	PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Veyre	Arrêté préfectoral du 22/12/2008	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
SALLEDES	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Sallèles : Château de la Chaux Montgros	ARRETE INSCRIPTION MH DU 25/05/2000	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts		LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de SALLEDES	application directe du CGCT	commune de SALLEDES
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondation (PPRNPi) du bassin de l'Angaud	Arrêté préfectoral n°2022-895 du 22/06/2022	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	
TALLENDE	A2	Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-3 à L 152-6	Réseau d'irrigation de l'ASA de la Couze Chambon	Arrêté préfectoral du 02/04/1979	ASA de la Couze-Chambon
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
	AC4	Site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L631-1 et suivants (en vertu de l'article 112 de la loi n°2016-925, les ZPPAUP et AVAP deviennent SPR)	AVAP de La Sauvetat	Délibération du conseil communautaire de Mond'Averne Communauté du 24/10/2019	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	EL11	Servitudes relatives aux interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes	CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE : article L122-2	Autoroute A75	application directe du code de la voirie routière et du code de la route	Direction Interdépartementale des routes Massif Central
	I3	Servitudes instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux liés aux canalisations de transport de gaz	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L 555-31 et R555-30 et 31	Canalisation de transport de gaz	ARRETE PREFECTORAL N°17-00747 DU 05/05/2017	Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225kV N0 1 ENVAL-ISSOIRE	Arrêté de DUP du 16/03/1940	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de TALLENDE	application directe du CGCT	commune de TALLENDE
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Veyre	Arrêté préfectoral du 22/12/2008	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	

VEYRE-MONTON	A2	Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-3 à L 152-6	Réseau d'irrigation de l'ASA de la Couze Chambon	Arrêté préfectoral du 02/04/1979	ASA de la Couze-Chambon
	AC2	Protection des sites classés	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : articles L341-1 à L341-22	site classé de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes et des camps de César	Arrêté ministériel du 30/08/2022	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhone-Alpes
		Protection des sites inscrits		site inscrit : Grottes de Monton	Arrêté préfectoral du 03/04/1987	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AC3	réserve naturelle		Puy de Marmant		
	EL11	Servitudes relatives aux interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes	CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE : article L122-2	Autoroute A75	application directe du code de la voirie routière et du code de la route	Direction Interdépartementale des routes Massif Central
	I3	Servitudes instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux liés aux canalisations de transport de gaz	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : articles L 555-31 et R555-30 et 31	Canalisation de transport de gaz	ARRETE PREFECTORAL N°17-00754 DU 05/05/2017	Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225KV NO 1 ENVAL-ISSOIRE	Arrêté de DUP du 16/03/1940	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de MONTON	application directe du CGCT	commune de VEYRE-MONTON
Cimetière de SOULASSE						
Cimetière de VEYRE						
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Veyre	Arrêté préfectoral du 22/12/2008	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	
A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'assainissement	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2		conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	commune de VIC-LE-COMTE	
	Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau potable				SIVOM DE ISSOIRE	
AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés compris à l'intérieur d'un site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Vic-le-Comte : Eglise Saint-Jean-Baptiste	ARRETE CLASSEMENT MH DU 29/10/1962	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE	
			MH inscrit de la commune de Vic-le-Comte : Eglise Saint Pierre	ARRETE INSCRIPTION MH DU 20/03/2006		
			MH inscrit de la commune de Vic-le-Comte : Fontaine du 16e place du vieux marché	ARRETE INSCRIPTION MH DU 26/04/1956		
			MH inscrit de la commune de Vic-le-Comte : Maison à pans de bois rue du Palais	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/07/1963		
			MH inscrit de la commune de Vic-le-Comte : Palais des Comtes d'Auvergne	ARRETE INSCRIPTION MH DU 12/07/1963		
			MH classé de la commune de Laps : Château des Quaires	ARRETE CLASSEMENT MH DU 23/04/1932		

VIC-LE-COMTE		Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m		MH inscrit de la commune de Laps : Château de Montfleury	ARRETE INSCRIPTION MH DU 06/12/1977	
				MH inscrit de la commune de Pignols : Eglise Sainte-Magdeleine	ARRETE INSCRIPTION MH DU 28/10/1993	
	AC4	Site patrimonial remarquable	CODE DU PATRIMOINE : articles L631-1 et suivants (en vertu de l'article 112 de la loi n°2016-925, les ZPPAUP et AVAP deviennent SPR)	AVAP VIC-LE-COMTE	Arrêté Municipal du 17/01/2008	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	AS1	Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement des eaux potables et des eaux minérales	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321-13 - eaux minérales : articles L1322-3 à L1322-13	Périmètre de Protection rapprochée - CAPTAGNE_BOURBOULOUX_4_283	Arrêté préfectoral du 05/05/2009	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHONE-ALPES / DT Puy de Dôme - 60 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND
	EL03	Servitudes de marchepied sur le domaine public fluvial	CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6		application directe du code de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
		Servitudes de halage sur le domaine public fluvial				
	I4	Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
		Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225KV NO 1 ISSOIRE-LIGNAT	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de VIC-LE-COMTE	application directe du CGCT	commune de VIC-LE-COMTE
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Val d'Allier Clermontois	Arrêté préfectoral du 04/11/2013	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme	
T1	Zones de servitudes relatives aux chemins de fer	CODE DES TRANSPORTS - article L2231-1 et suivants - Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer	ligne 790000 de St-Germain-des-Fossés à Nîmes	application directe du texte de loi et du code des transports	SNCF - Direction immobilière territoriale Sud est	
YRONDE-ET-BURON	A5	Servitude attachée aux canalisations publiques d'assainissement	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - art L152-1 à L 152-2		conventions à l'amiable ou arrêtés préfectoraux	commune de YRONDE-ET-BURON
		Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau potable				SIVOM DE ISSOIRE
	AC1	Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m	CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH classé de la commune de Yronde-et-Buron : Eglise d'Yronde	ARRETE CLASSEMENT MH DU 02/05/1961	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
	EL03	Servitudes de marchepied sur le domaine public fluvial	CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6		application directe du code de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
		Servitudes de halage sur le domaine public fluvial				
	EL11	Servitudes relatives aux interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes	CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE : article L122-2	Autoroute A75	application directe du code de la voirie routière et du code de la route	Direction Interdépartementale des routes Massif Central
		Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	CABLE ELECTRIQUE MT ENTERRE ENEDIS		ENEDIS

	I4	Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-10	LIAISON 225kv NO 1 ISSOIRE-LIGNAT	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne
		Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 Kilovolts	CODE DE L ENERGIE - article L 323-3 à L323-9	LIGNE ELECTRIQUE MT AERIENNE ENEDIS		ENEDIS
	Int1	Servitude autour des cimetières	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- art L2223-5	Cimetière de YRONDE-ET-BURON	application directe du CGCT	commune de YRONDE-ET-BURON
	PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	CODE DE L ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Val d'Allier Issoirien	Arrêté préfectoral du 19/12/2013	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme
	T1	Zones de servitudes relatives aux chemins de fer	CODE DES TRANSPORTS - article L2231-1 et suivants - Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer	ligne 790000 de St-Germain-des- Fossés à Nîmes	application directe du texte de loi et du code des transports	SNCF - Direction immobilière territoriale Sud est